



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE
DM2025-90086

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **8 septembre 2025**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2025-90086**.

Cette demande, déposée par les propriétaires du lot 6 432 016, situé au 285, chemin de Wexford, dans les zones RU-85 et F-86, vise la construction d'une cabane à sucre privée avec une superficie au sol dérogatoire. L'article 19.8 du *Règlement de zonage (601-18)* prescrit que la superficie au sol maximale d'une cabane à sucre privée est de 100 mètres carrés. L'élément dérogatoire est donc la cabane à sucre privée projetée avec une superficie au sol de 143 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 8 septembre 2025 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 21^E JOUR D'AOÛT 2025

Mélanie Poirier
Mélanie Poirier,
Greffière